Choisir un statut juridique adapté pour un outil collectif agricole

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor impliqués dans la mise en place d'un projet collectif

OBJECTIFS

Être capable de choisir des statuts adaptés au projet envisagé

CONTENU

Présentation des principaux statuts juridiques possibles pour les ateliers de transformation collectifs (association,
CUMA, GIE, SARL,SCIC,...)

Quels éléments techniques clefs dans les choix de fonctionnement de l'outil ont une incidence sur le choix juridique?

(prestation de service, gouvernance, investissement, partenaires, ...)
Identification des avantages-inconvénients des différents statuts aux regards des critères de choix

Exemple et mise en contexte de différents outils de transformation collectif en France.
Présentation de différents
modèle de statuts et réglements intérieurs.

Définition des étapes et modalités de création de chacune de personnalités morales évoquées

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exemples concrets

MOYENS MATÉRIELS

Salle, paper board, vidéo projecteur, champ, clôture et animaux (vaches ou moutons) pour les mises en pratique mis à disposition.

Matériel à prévoir : Prise de note, vêtements adaptés aux conditions extérieures, restauration du midi et Matériel de contention de son chien à apporter [laisse, cage au besoin]

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire en fin de session de formation

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Association Agriculture Paysanne 22
N° SIRET : 40 98 56 879 00013
N° organisme de formation : 53220533422

RÉFÉRENCES QUALITÉ

qualiopi

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR
ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 17/12/2021

TARIFS

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent

22000
Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41
Fax. 02.96.94.16.28

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organis me est en capacité d'adapter ses prestati ons aux éventuelles situations de handica p, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble le s possibilités d'adaptation.

NOTE : Prévoir un repas

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant

20/12/2021	6 D712 22810 Côtes-d'Armor	Francis Varennes Juriste

THÈMES

Etre acteur sur son territoire

FINANCEURS

VIVÉA
Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)